

# Gancourt Saint-Etienne Bulletin Municipal

Année 2017 n°10



MAIRIE DE GANCOURT  
SAINT-ETIENNE

## Edito



Chers Gancourtoises, Gancourtois,

Nous voici arrivés au 2/3 du mandat, cette année encore, nous avons réussi à effectuer les travaux envisagés :

- Reprofilage de la rue de l'église, route de Villers, chemin de Beaulévrier prévu pour 2016 ont été achevé (entreprise Fizet).
- Reprofilage du chemin du Bouvatier (entreprise Colas).
- Fleurissement : Rosiers et jardinières.
- Création du terrain de boules
- Jardin du souvenir et Columbarium au cimetière.
- Habilage du pignon ouest de la salle des fêtes avec du lambris PVC.
- Pour le locatif :
  - Presbytère : remplacement de 6 fenêtres bois par 6 fenêtres PVC avec volet roulant.
  - Maison de Gournay : remplacement d'une porte d'entrée et 3 fenêtres.
  - Appartements de Rouen et la Bouille: plusieurs travaux engagés par les syndics (peinture, remplacement VMC et électricité) soit un coût des syndics Citya et Bihl de 7887€ pour des loyers de 14589€ soit un solde de 6702€.
  - Maison de Mr Castagné : les demandes ont commencé pour une étude du CAUE et lancement d'appel d'offres à la recherche d'un maître d'œuvre (architecte).
- Pour 2018 :
  - Reprofilage chemin du Val et aménagement de la place J.C. Castagné
  - Réfection des toitures du logement jouxtant la mairie et du préau.
  - Maison Mr Castagné : travaux en vue du locatif.

Cette année vous avez vu augmenter vos taxes foncières et d'habitation sur la partie comm, ceci est dû au regroupement des 3 communautés de communes (merci la loi Notre !). En guise d'économie, on se rend compte que cela coûte toujours plus au contribuable. Merci à toutes les personnes qui animent notre village.

**Le conseil municipal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2018 et vous donne rendez-vous le 7 janvier à la salle des fêtes pour les vœux et la traditionnelle galette.**

D. ROUZE

Dans ce bulletin :

Edito

Page 2 - compte rendu des conseils municipaux

Page 3 - comptes administratifs 2017 - travaux et place Castagné

Page 4 - Internet – projet 2018 – historique du village

Page 5 - suite historique et forum des associations

Page 6 - suite associations - agenda 2018 - site communal – mairie vigilante

Page 7 - Vœux de la députée - Infos mairie

Page 8 – suite infos et Etat Civil

# Compte rendu des réunions du conseil municipal

## Taxes locales

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2016 et de les reconduire à l'identique sur 2017 soit :

- Taxe habitation : 14,48%
- Foncier bâti : 11,31%
- Foncier non bâti : 24,84%
- CFE : 18,50%

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier et connaît chaque année une revalorisation. Cette revalorisation est fixée à 0,4%.

## Subventions

- CCAS : 100€
- ADMR : 77€
- Loisirs Gancourtois : 100 €
- APEI : 31€
- Amicale des Anciens Combattants : 100€
- Nouzozon : 100€
- UNC : 50€
- Clic du pays de Bray : 1€ par personne de 60 ans et plus.

## Cimetière communal

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de voter la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir. Le cout s'élève à 5323 € HT dont une partie a été financée par une subvention (DETR).

Il faut noter que les tarifs des concessions viennent d'être revus et que les concessions centenaires et perpétuelles ont été supprimées.

Tarifs	Concessions	Cavurnes	Columbarium
50 ans	150€	400€	
30 ans	80€	250€	600€
15 ans			300€

Pour le jardin du souvenir, la dispersion des cendres est tarifée à 40€.

## Opposition aux nouvelles modalités de recueil des demandes de cartes nationales d'identités.

Mr le maire informe le conseil municipal que suite à une réforme gouvernementale, depuis le 2 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité ou de passeport doivent s'effectuer uniquement dans les communes de Seine-Maritime équipées du dispositif de recueil (34 au total pour la Seine-Maritime). Il indique que l'ADM76 et l'association des Maires de France refusent les conditions de ce projet dont l'intérêt (lutte contre la fraude) n'a pas été démontré.

Le conseil municipal après en avoir délibéré s'oppose au dessaisissement de ce service de proximité.

## SDE76 ( Syndicat de l'énergie )

Le conseil municipal accepte l'adhésion des 13 communes de la Communauté de Communes Yères et Plateaux (CCYP).

Suite au retrait de la Métropole, les 41 communes adhèrent désormais uniquement au SDE pour les compétences de l'éclairage public non lié à la voirie. Le conseil municipal accepte le retrait des communes du SDE.

## STRG

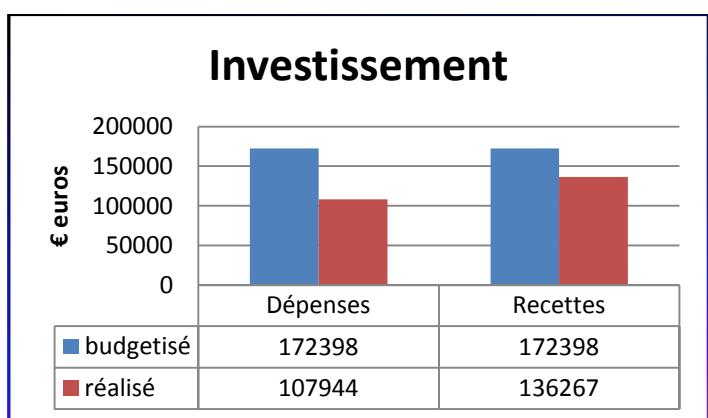
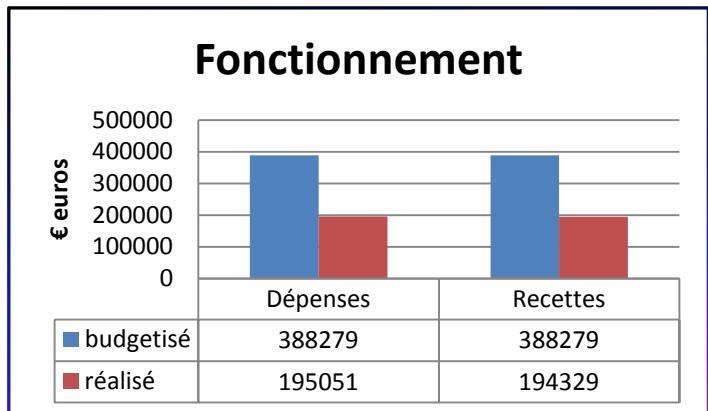
Le conseil municipal accepte la décision du conseil syndical de ne pas organiser la dissolution du STRG (Syndicat de Transport de la Région de Gournay)

## Abandon de parcelle

La parcelle cadastrée section B n°340 située Chemin du Bouvatier, d'une contenance de 25 ares 68 centiares, n'est manifestement plus entretenue depuis plusieurs années ; Le Conseil Municipal demande à M. le Maire d'engager la procédure de déclaration de la parcelle en état d'abandon.

# Le compte administratif 2017

Les comptes ci-dessous sont arrêtés au 18/12/2017



## Travaux communaux

- Aménagement du terrain de boules.



- Les travaux de la salle des fêtes

Le pignon arrière et mise aux normes de l'alarme incendie



- Jardin du souvenir et columbarium



## Inauguration de la place Jean Claude Castagné



Le conseil municipal de Gancourt Saint Etienne a décidé de nommer la place de la salle des fêtes, **place Jean Claude Castagné** en remerciement du legs fait par Mr Castagné de ses biens à la commune. Une plaque commémorative a donc été dévoilée le 14 juillet et un vin d'honneur a été offert par la mairie.

## Internet Haut Débit

Dans l'attente du maillage en fibre optique pour le très haut débit de notre territoire qui est prévu au plus tard en 2023, Seine Maritime numérique (SMN76) et la com-com ont prévu de passer en Haut Débit certaines communes grâce à des armoires fibrées dont une a été installée rue principale. Cette armoire sera opérationnelle pour la 2ème quinzaine de janvier 2018. A partir de cette date, 99% de nos foyers auront un débit internet supérieur ou égal à 8 Mbits (ce qui permet d'avoir la TV par internet, par exemple). Seuls les opérateurs Orange et Free ont réservé des connexions dans l'armoire, aussi les abonnées aux autres opérateurs devront faire leurs demandes auprès de leurs opérateurs respectifs qui demanderont des connexions dans l'armoire.

## Initiation informatique

La région Normandie a mis en place un service **Espace Numérique Mobile** (ENM) qui donne la possibilité à tous de développer sa capacité à utiliser l'informatique et les outils multimédias. Un véhicule équipé de liaison satellite et d'ordinateurs portables peut être mis à la disposition de la commune. Pour les personnes intéressées, merci de contacter la mairie.

**Pour information, l'ENM sera présent à la Salle des fêtes de Cuy-Saint-Fiacre les mardis 16 et 30 janvier, le mardi 13 février à partir de 13h30.**

## Projets 2018

- Goudronnage du parking de la salle des fêtes.
- Réfection du chemin du Val.
- Toiture du logement de la Mairie et du préau.
- Rénovation de la maison de Mr Castagné.



## Un peu d'histoire du village

### Origine :

Vient du latin *cortis* qui signifie le domaine et de *Gado* patronymique germanique en référence à un franc qui y possédaient une propriété.

Si le village n'est mentionné qu'en 1164, l'étymologie permet d'évoquer une occupation du site dès l'époque franque. Au XI<sup>e</sup> siècle, il est dirigé par la seigneurie de Gournay.

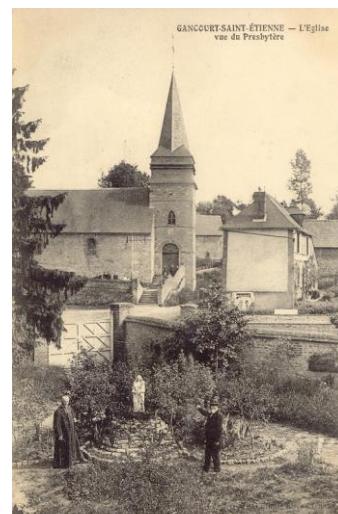
Gancourt Saint Etienne est le résultat de la fusion de trois paroisses : Saint Etienne des Prés qui fut le siège de la plus ancienne église paroissiale, Saint Martin de Gancourt et Bouricourt paroisse sous le vocable de Saint Médard. L'église de Bouricourt fut démolie en 1923 ayant subi d'importants dégâts par la foudre en 1921. Le presbytère qui était à côté de l'église fut vendu en 1935.

Saint Etienne s'ajouta à Gancourt du fait que la 1<sup>ère</sup> église paroissiale était sous le vocable de ce saint prestigieux qui fut le premier diacre institué par les apôtres et qui fut le premier martyr vers l'an 36 de notre ère.

Située en bordure de la D84 près de Beuvreuil, La construction de l'église Saint Etienne (autrefois St Etienne des Prez) semble remonter au début du christianisme. Il n'en subsiste que le chœur. Les ailes de l'église furent détruites en 1840. On la considère aujourd'hui comme la chapelle du cimetière qui l'entoure.

### Patrimoine :

- L'église Saint Etienne du XVII<sup>e</sup> siècle fut plusieurs fois reconstruite (1776-1841) et bénéficia des pierres et du mobilier des autres églises.



- La Chapelle de Saint Etienne avec son cimetière, son calvaire (socle en pierre du XI<sup>e</sup>, croix en fer et christ en fonte).



- Le Manoir XVI<sup>e</sup> siècle et ses bâtiments (propriété privée).

#### **Hameaux et lieux-dits :**

- Les trois mailles
- Dur fer
- Hyaumet
- Saint Etienne
- Bouricourt
- Le clos Pagnon
- Le moulin des prés

### **Le forum des associations**

#### **L'Amicale des Anciens Combattants**

2017 a été une triste année pour nos anciens, avec les décès du porte-drapeau Mr Cachereux et celui du président Mr Bance. Une assemblée générale extraordinaire a été organisée par Mr Henry Gérard afin de renouveler le bureau. Trois nouveaux membres font leur entrée : Mr Rouzé – Mr Duval – Mr Krzos. Après vote, le nouveau bureau se compose ainsi :

- Président : Mr Duval Jacky
- Vice-président : Mr Rouzé Dominique
- Trésorier : Mr Henry Gérard
- Secrétaire : Mr Letellier Claude
- Porte-drapeaux : Mr Letellier Denis

L'Amicale des Anciens Combattants vous souhaite une très bonne année 2018.



Cérémonie du 8 Mai

#### **Nouzozon**

Une fois de plus, Nouzozon était présent à la fête communale avec son nouveau spectacle qui a su, nous l'espérons, divertir les 150 personnes présentes à cette soirée réussie. Le 13 novembre, lors du Téléthon, la somme de 542€ a été collectée et remise à l'AFM de Seine Maritime. A cette occasion, nous remercions toutes les personnes ayant confectionné des pâtisseries.



Les membres de l'association souhaitent une excellente année 2018 à toutes et à tous.

#### **Loisirs Gancourtois**

Outre les manifestations habituelles, l'association propose depuis 2 ans une sortie en autocar. En 2016, 54 personnes se rendaient au Star Paradyse de Gisors et en 2017, nous étions 45 au théâtre d'Elbeuf pour « les enfants terribles ». Pour 2018, nous envisageons le samedi 5 mai, une excursion d'une journée comprenant une visite du muséoseine à Caudebec,

un repas au restaurant, un temps libre à Honfleur et une promenade en bateau dans l'estuaire.

Cette année, nous organisons la foire à tout le dimanche 24 juin et non le lendemain de la fête communale comme auparavant. Nous restons toujours à l'écoute de nouvelles idées.



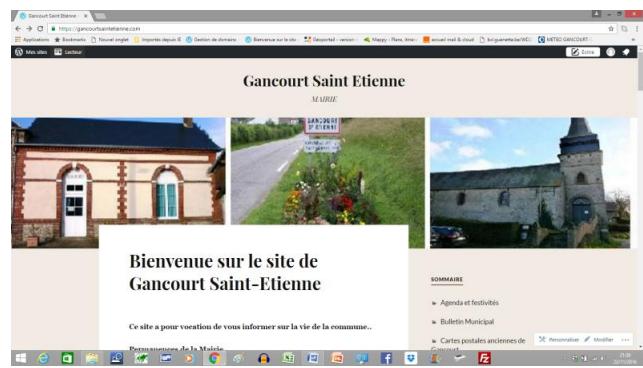
Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

## Agenda et Festivités 2018

- **07 janvier** – Vœux du maire et partage de la galette organisés par la municipalité et Loisirs Gancourtois (LG)
- **24 mars** – Repas dansant organisé par LG
- **1<sup>er</sup> avril** – La chasse aux œufs de Pâques organisée par Loisirs Gancourtois
- **5 mai** – Sortie à Honfleur organisée par LG
- **12 mai** – Randonnée pédestre et auberge espagnole organisées par LG
- **24 juin** – Foire à Tout organisé par LG
- **14 juillet** – Fête nationale organisée par la municipalité.
- **18 août** – Fête communale, repas spectacle et feu d'artifice organisés par LG, Nouzozon et la municipalité.
- **4 novembre** – Spectacle au profit du Téléthon organisé par Nouzozon
- **11 novembre** – Repas des anciens et du personnel communal organisé par la municipalité.
- **9 décembre** – Noël des enfants organisé par la municipalité et LG

## Sites Internet

### • Site communal



L'adresse est :

<https://gancourtsaintetienne.com>

Sur le site, vous pouvez consulter différentes informations, tels que les comptes rendus des conseils municipaux, le planning de réservation de la salle des fêtes, les démarches administratives, les informations locales et associatives, etc...

### • Mairie et Voisins Vigilants

La communauté de voisins vigilants créée fin 2015 s'est étendue afin de couvrir toute la zone communale et de ce fait, elle a été fusionnée en Mairie Vigilante qui ainsi permet à tout habitant de s'inscrire sur le site de Voisins Vigilants à l'adresse : <https://www.voisinsvigilants.org/>

La démarche est gratuite et permet, outre les alertes de vols et signalements suspects, d'avoir une information locale via la gazette ou la messagerie entre les adhérents. Il y a actuellement 31 membres inscrits sur la commune.

Si vous n'avez pas internet ou si vous ne voulez pas vous inscrire sur voisins vigilants, mais que vous souhaitez recevoir des informations (coupures d'eau, d'électricité, alerte préfectorale, travaux, etc..) de la Mairie par SMS, veuillez indiquer vos coordonnées et n° de mobile en Mairie qui serviront à l'application « Mairie-vigilante » pour vous envoyer des SMS d'infos.

The screenshot shows the main dashboard of the 'Voisins Vigilants et Solidaires' app. At the top, there's a user profile for 'Stephane' and a message from 'Mairie soutient l'action des Voisins Vigilants et Solidaires'. Below this, a banner says 'Voulez une bonne nouvelle !' and 'Conseil suivant >'. The dashboard is divided into several colored boxes: a red box for 'Alertes SMS Et Email' (3 new alerts), a blue box for 'La Gazette' (4 new publications), a green box for 'Communauté' (1 new info), a green box for 'Messagerie' (0 new messages), a purple box for 'Annuaire' (31 neighbors), and a yellow box for 'Google' (0 new info). There are also small boxes for 'Mairie Vigilante Et Solidaire' and 'Jumelages'.

**Téléphone/Fax : 02 35 90 13 16**

**Courriel : [mairie.gancourt@orange.fr](mailto:mairie.gancourt@orange.fr)**

**Site : <http://gancourtsaintetienne.com>**

### Permanences :

**Les Lundi de 14h à 18h**

**Les Mercredi de 16h à 19h**

**Secrétaire de mairie : Mme Aché**



## **Vie Pratique**

### **Location de la salle des fêtes**

*Tarif applicable au 1er janvier 2018*

- Week-end habitants: 190€

- Week-end Hors commune: 240€

- Vin d'honneur : 60€

- Thé dansant : 90€ et 1,20€ par couvert

- Réunion : 60€

Couverts tarif unitaire de 0,70€

Chauffage électrique : 0,15€ le kW/h

100€ d'arrhes seront demandés lors de la réservation en Mairie.

### **Nouveaux Arrivants**

Il est rappelé aux nouveaux habitants de la commune qu'ils doivent venir s'inscrire en Mairie afin de recevoir leurs cartes électorales.

### **Nuisances sonores**

Horaires de tonte et autres bruits excessifs :

**Jours ouvrables** : 8h30-12h00 et 14h30-19h30

**Samedi** : 9h00-12h00 et 15h00-19h00

**Dimanche / jours fériés** : 10h00-12h00

### **Passeport Biométrique et carte d'identité**

Les demandes de passeport biométrique et de carte d'identité doivent être effectuées auprès des mairies de Gournay en Bray ou Forges les eaux.

### **Nourrices agréées**

- Mme Turlure : 2 Impasse de Gournay  
Tél. (06 02 64 04 14)
- Morin Aurélie 1 rue principale  
Tél. (06 86 22 82 19)

## Permanences des élus

### - Votre députée :

- Annie Vidal permanence le 02/02/18 à Gournay en bray ou sur RDV au 02.35.80.68.33

### - Vos conseillers départementaux :

- Virginie Lucot-Avril : permanences les 1<sup>er</sup> mardi des mois pairs à Gournay à 9h30 ou sur RDV au 02.35.93.40.50
- Michel Lejeune : permanence les 1<sup>er</sup> samedi des mois impaires à Gournay à 9h30 ou sur RDV au 02.32.89.94.26

## Démarche administrative en ligne

Immatriculation d'un véhicule, carte nationale d'identité, permis de conduire sur le site de la préfecture [www.seine-martime.gouv.fr](http://www.seine-martime.gouv.fr)

## Liste électorale

Les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire sur la liste électorale afin de pouvoir voter. Aucune inscription ne se fait automatiquement, la démarche doit être volontaire.

## Recensement citoyen

Les jeunes, garçons et filles, de nationalité française, doivent obligatoirement se faire recenser entre la date de leur 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Cette démarche est obligatoire et indispensable. L'attestation de recensement qui sera remise à cette occasion est un document obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout examen (CAP, Bac, permis de conduire). Suite à ce recensement, l'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de 18 ans.

## Etat civil



### Ils nous ont quittés

CACHEREUX Claude, Charles, Louis  
le 20 FEVRIER 2017 à Gisors (Eure)  
MARQUANT Joël, Michel, Yvon  
le 07 MARS 2017  
FERRAND-BLOQUET Pierrette, Amélie  
le 17 JUILLET 2017  
BANCE Gérard en Juillet 2017

Nos pensées vont aux familles pour leurs deuils.



### Mariage

Steeven, Thierry, Dominique FORGET  
et Justine, Marie, Sylviane PETZNY  
Le 02 SEPTEMBRE 2017



### Naissances

Capucine, Mélis BELLOCQ  
Née le 16 SEPTEMBRE 2017 à Beauvais (Oise)  
Chloé, Françoise, Hélène LAIR  
Née le 20 MARS 2017 à Beauvais (Oise)